

S'INFORMER

Sur les traces de l'open access, la publication scientifique 2.0

Aujourd'hui la recherche scientifique est plus que jamais au cœur des débats, des discussions, des préoccupations de notre société.

©Lee Berger - Pixabay



Aujourd'hui la recherche scientifique est plus que jamais au cœur des débats, des discussions, des préoccupations de notre société.



Le gouvernement gère cette crise, avant tout sanitaire, avec l'aide d'un **conseil scientifique** dont le public connaît désormais par cœur les noms des éminent.e.s chercheur.euse.s qui le composent, le budget alloué à la recherche publique est revu à la hausse, des appels à projets de recherche sur le Covid-19 sont lancés tous azimuts et, enfin,

il a été demandé « l'ouverture complète des publications et données scientifiques issues de la recherche française sur le Covid-19 » par la ministre de l'enseignement supérieure et de la recherche en personne...

Reprenons depuis le début : un.e chercheur.euse, quand il se lance dans un projet de recherche, ne part pas de zéro. Elle se base sur des travaux déjà effectués qu'elle va en généralement poursuivre. Elle doit donc accéder à ce que l'on appelle « **la littérature** » ; tous les articles scientifiques publiés sur le sujet. Un article scientifique est le résultat tangible d'une recherche. Mais tous n'ont pas la même valeur, la même crédibilité. **Le Graal, c'est être publié dans une revue dite de « rang A »**, c'est-à-dire une revue dont les articles sont validés par un comité de lecture composé de spécialistes de la discipline, avant publication. Donc, l'article est en ligne. Mais qui peut y accéder ? Un.e abonné.e qui paye une redevance à la plateforme de stockage comme on le fait pour Netflix, par exemple, ou n'importe qui car l'article est en « open access », accès libre en quelque sorte ? **Et d'ailleurs, est-il normal ou souhaitable, voire même acceptable que des données scientifiques d'utilité publique ne soient pas accessibles gratuitement par tous ?**

Ce sont ces questions que nous avons évoquées lors d'une discussion avec **Ghislaine Chartron**, enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication et directrice de [l'Institut national des sciences et techniques de la documentation \(INTD\)](#), **Pascale Heurtel**, adjointe à l'administrateur général pour le patrimoine, l'information et la culture scientifique, **Thierry Horsin**, enseignant-chercheur en [mathématiques et statistiques](#) et **Michel Terré**, enseignant-chercheur en électronique et président d'[HESAM Université](#).

Retour sur un sujet plus que jamais d'actualité et d'utilité publique !

Diane Tribout

→ VOIR



28 avril 2020